



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/association-et-pouvoir-dagir/haut-conseil-du-travail-social-une-assemblee-pleniere-en-presence-de>

Haut Conseil du travail social : une Assemblée plénière en présence de Catherine Vautrin

📅 Publié le 20 juin 2025

👤 De Uniopss

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE

INFO NATIONALE



Ce mardi 17 juin, se tenait l'Assemblée plénière du Haut Conseil du travail social et en présence, pour la première fois depuis la remise du Livre blanc du travail social en décembre 2023, d'un membre du gouvernement.

Cette présence de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, faisait suite à l'interpellation du gouvernement, par le HCTS, via le vote d'une motion « Pour un travail social à la hauteur des défis sociétaux : Agir maintenant », adoptée le 1er avril 2025 et dont l'Uniopss avait promu le principe.

Avec ce texte, les membres du HCTS ont voulu tirer la sonnette d'alarme sur un contexte de grandes tensions, alors que le travail social est la clé de voute du modèle des solidarités de notre pays. Suite à la réception de cette motion, la ministre avait rencontré en avril le président du HCTS, Mathieu Klein, et plusieurs membres du HCTS, dont le président de l'Uniopss, Daniel Goldberg.

Dans son propos introductif, la ministre a tenu à rappeler toute l'importance du HCTS, fort de sa diversité, et des professionnels du travail social qui participent à la promesse républicaine. Elle a également affirmé son fort attachement à l'ancrage territorial et a salué le travail des comités locaux et leur capacité d'apporter des réponses au niveau territorial. Elle a aussi reconnu l'importance du HCTS, force d'alerte et de proposition mais aussi de consultation pour des réformes, projets de loi concernant les politiques sociales. Ainsi par exemple, il est prévu que le HCTS soit interpellé sur le projet de loi Protection de l'enfance de la ministre qui souhaite le déposer à l'automne, ou encore sur l'accompagnement des allocataires du RSA.

L'Uniopss sera partie prenante de ces concertations à venir.

La ministre a également évoqué l'idée de créer une instance comme un comité des métiers en travail social (un peu à l'image du comité de filière petite enfance), permettant d'avoir une approche transversale, lisible et structurante, en lien avec tous les acteurs du secteur et permettant de renforcer le lien avec le gouvernement. Mathieu Klein a émis le souhait que cette instance puisse être décisionnelle, avec des leviers d'action, pour ne pas être un doublon du HCTS qui en serait membre, entre autres. Cette instance, dont l'Uniopss appelle la création depuis la conférence des métiers de février 2022 où elle avait été annoncée par Jean Castex, alors Premier ministre, est une nécessité pour garantir une ambition pour le travail social.

L'Uniopss a interpellé sur les impasses budgétaires qui empêchent toutes les structures (établissements et services) des secteurs des champs social, médico-social et sanitaire, quels que soient les territoires, de se développer, de permettre des rémunérations plus attractives, des taux d'encadrement plus conformes à une qualité de vie au travail et aux besoins des usagers, impasses faisant même craindre pour leur pérennité. L'Uniopss a ainsi voulu savoir quelles perspectives fortes le gouvernement proposait afin d'assurer un modèle pérenne et robuste de financement des solidarités dans notre pays.

Consciente des difficultés des associations et dans un contexte économique et financier contraint, la ministre a mis en avant des mesures déjà mises en place (campagne budgétaire 2025 prenant en compte l'inflation, fonds d'urgence pour les Ehpad, mobilisation de crédits d'Etat dans le cadre de la loi Bien Vieillir pour permettre aux professionnels d'acquies des véhicules propres, participation de l'Etat via la CNSA à hauteur de 85 millions d'euros pour les oubliés du Ségur,...). Elle a reconnu elle-même que ces mesures séparées ne constituent pas un plan d'ensemble pour le secteur, mais qu'elle utilisait les leviers dont elle pouvait disposer. Malgré une volonté affirmée de soutien à la hauteur de ses moyens aux acteurs et aux professionnels du secteur, sa réponse ne correspond pas aux besoins urgents des associations. C'est pourquoi l'Uniopss continuera à œuvrer pour que soient pris en compte urgemment les besoins des personnes concernées et les besoins des associations du secteur.

Note d'information du 20/06/2025

Auteur du document : Uniopss

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

113.48 Ko